



Serving a world in motion
Au service d'un
monde en mouvement
navcanada.ca

RAPPORT DE GESTION

SUR FORMULAIRE 51-102A1

TRIMESTRE ET PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOS LE

31 MAI 2020

Le 10 juillet 2020



Serving a world in motion
Au service d'un
monde en mouvement
navcanada.ca

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
Mise en garde concernant les informations prospectives	1
Activités de NAV CANADA	2
Stratégie financière et réglementation des tarifs	2
Faits saillants financiers	3
Principales questions financières	9
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	13
Produits	13
Charges d'exploitation	15
Autres (produits) et charges	17
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette)	19
Mouvements du compte de stabilisation des tarifs	20
Autres éléments du résultat global	22
Montants pris en compte aux fins de l'établissement des tarifs	23
Perspectives financières	24
Couverture par le bénéfice et les flux de trésorerie	26
Transactions avec des parties liées	27
SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	28
Informations financières trimestrielles (non audité)	28
Analyse des résultats trimestriels	29
SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	30
Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 mai 2020	30
Flux de trésorerie pour la période de neuf mois close le 31 mai 2020	31
Liquidités et stratégie de financement	33
Cotes de crédit	34
Besoins en trésorerie	35
Gestion du capital	37
Instruments financiers et gestion des risques	37
CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES	39
Prises de position comptables futures	39
PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS	39
CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	40

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière, les résultats d'exploitation, le résultat global et les flux de trésorerie consolidés intermédiaires non audités du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 mai 2020 (le « troisième trimestre de l'exercice 2020 ») de NAV CANADA et de ses filiales (aussi désignées dans le présent rapport de gestion comme « nous », « nos » ou la « Société »). Il doit être lu à la lumière de nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du troisième trimestre de l'exercice 2020 (les « états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2020 »), de nos états financiers consolidés annuels audités et des notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 août 2019 (l'« exercice 2019 »), de notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2019 ainsi que de notre notice annuelle 2019 datée du 24 octobre 2019 (la « notice annuelle de l'exercice 2019 »). De plus amples renseignements sur NAV CANADA, y compris nos états financiers consolidés du troisième trimestre de l'exercice 2020 et de l'exercice 2019, notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2019 ainsi que notre notice annuelle de l'exercice 2019, sont disponibles sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), au www.sedar.com.

Nos états financiers sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Nos états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2020 ont été dressés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Notre Comité de la vérification et des finances a examiné le présent rapport de gestion, lequel a été approuvé par le conseil d'administration (le « conseil ») de la Société avant d'être déposé.

Tous les montants sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), soit la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société, à moins d'indication contraire. Toutes les informations présentées ont été arrondies au million de dollars près.

Mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent rapport de gestion et plus particulièrement, sans toutefois s'y limiter, les rubriques « INTRODUCTION – Principales questions financières – Circulation aérienne et redevances d'usage » et « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Perspectives financières » contiennent certains énoncés sur les attentes de NAV CANADA. Ces énoncés se distinguent généralement par l'utilisation de termes comme « anticiper », « planifier », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir », « estimer », « se rapprocher » ainsi que d'autres termes semblables ou verbes conjugués au conditionnel ou au futur tels que « sera », « devra », « devrait » et « pourrait » ou la forme négative de ceux-ci. Étant donné que ces énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et incertitudes futurs, les résultats réels peuvent différer de ceux fournis, explicitement ou implicitement, dans ces énoncés. Les risques et les incertitudes comprennent, notamment, l'agitation géopolitique, les attaques terroristes et la menace d'attaques terroristes, les guerres, les épidémies ou les pandémies et les avis aux voyageurs s'y rapportant, les catastrophes naturelles, les situations météorologiques, les préoccupations environnementales, les attaques visant la cybersécurité, les négociations collectives, les arbitrages, l'embauche, la formation et le maintien en poste du personnel, les conditions du secteur de l'aviation en général, la circulation aérienne, l'utilisation des télécommunications et des moyens de transport terrestre au détriment du transport aérien, la conjoncture des marchés financiers et de l'économie, la capacité de percevoir les redevances d'usage et de réduire les charges d'exploitation, le succès de notre placement dans une capacité de surveillance des aéronefs installée dans l'espace par l'intermédiaire d'Aireon LLC (« Aireon »), les variations des taux d'intérêt, les modifications des lois, y compris les changements fiscaux, les changements défavorables de la réglementation ou des poursuites et les litiges. Certains de ces risques et de ces incertitudes sont exposés dans la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle de l'exercice 2019. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion traduisent nos attentes en date du 10 juillet 2020 et peuvent changer après cette date. En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'écllosion de COVID-19 était devenue une pandémie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières » pour obtenir plus d'information sur les conséquences pour NAV CANADA. Les lecteurs du présent rapport de gestion sont priés de ne pas se fier indûment à tout énoncé prospectif. Nous déclinons toute intention ou toute obligation de mettre à jour ou

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

de réviser tout énoncé prospectif par suite de nouvelles informations ou d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Activités de NAV CANADA

Société du secteur privé sans capital social, NAV CANADA exploite le système de navigation aérienne civile (le « SNA ») du Canada. Nous sommes dotés d'installations dans l'ensemble du Canada et nous fournissons des services de navigation aérienne aux propriétaires et aux exploitants d'aéronefs, notamment des services de contrôle de la circulation aérienne, des services d'information de vol, des bulletins météorologiques, des services consultatifs d'aéroport, des services d'information aéronautique et des aides électroniques à la navigation, dans l'espace aérien sous le contrôle du Canada.

L'activité principale de la Société consiste à gérer et à exploiter le SNA du Canada et les services connexes, et ce, d'une manière sécuritaire, efficiente et rentable, tant dans l'espace aérien sous le contrôle du Canada que dans l'espace aérien international dont la responsabilité a été cédée au Canada en vertu d'ententes internationales.

Stratégie financière et réglementation des tarifs

Quand vient le temps d'établir de nouvelles redevances d'usage ou de réviser les redevances existantes, nous devons respecter les paramètres de la loi régissant nos activités, soit la *Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne civile* (la « Loi sur les SNA »), qui nous empêche d'établir les redevances d'usage à un montant supérieur à celui dont nous avons besoin pour répondre à nos besoins financiers relativement à la prestation de services de navigation aérienne. Aux termes de ces principes, le conseil approuve le montant et le calendrier des modifications à apporter aux redevances d'usage. Le conseil approuve également le budget annuel de la Société, dans lequel les montants devant être recouverts au moyen des redevances d'usage sont établis pour l'exercice suivant. Nous visons à inscrire à l'état consolidé du résultat net des résultats financiers qui correspondent essentiellement au seuil de rentabilité à la clôture de chaque exercice. Du fait des variations saisonnières prévues et d'autres fluctuations des volumes de circulation aérienne et étant donné que la plupart de nos coûts sont fixes, nos résultats financiers trimestriels pourraient ne pas atteindre le seuil de rentabilité, après la comptabilisation des ajustements du compte de stabilisation des tarifs. Cette situation est illustrée dans le tableau sous « SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS – Informations financières trimestrielles (non audité) ».

Comme il en a été fait mention au préalable, les redevances d'usage sont établies en fonction des besoins financiers de la Société, lesquels tiennent compte du volume estimatif de circulation aérienne et des charges prévues. Étant donné que les produits et les charges réels vont différer de ces estimations, l'établissement des redevances futures nécessite le recours à des méthodes qui tiendront compte des écarts. Il est également nécessaire de pallier l'incidence immédiate des facteurs imprévisibles, principalement les fluctuations des volumes de circulation aérienne découlant d'événements imprévus. Le recours à un mécanisme de « stabilisation des tarifs » nous permet d'atteindre ces objectifs.

Lors de la préparation de nos états financiers consolidés, nous tenons compte de l'incidence de la réglementation des tarifs. C'est pourquoi le moment de la constatation de certains produits et charges diffère de celui qui serait autrement attendu de sociétés qui ne sont pas soumises à des lois de réglementation régissant le niveau de leurs redevances. À titre d'exemple, nous ajustons notre résultat net au moyen de virements au compte de stabilisation des tarifs ou provenant de celui-ci, en fonction des écarts par rapport aux montants qui ont été utilisés lors de l'établissement des redevances d'usage. Si nos produits réels devaient dépasser nos charges réelles, l'excédent serait inscrit comme un crédit au compte de stabilisation des tarifs, et il serait remis aux clients au moyen des redevances d'usage futures. Réciproquement, si les produits réels devaient être inférieurs aux charges réelles, l'insuffisance serait inscrite comme un débit dans le compte de stabilisation des tarifs, et elle serait récupérée auprès des clients au moyen des redevances d'usage futures (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs »).

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Par ailleurs, pour certaines transactions dont l'échéancier des flux de trésorerie diffère sensiblement du moment de la comptabilisation, la Société comptabilise des débits ou des crédits au titre des comptes de report réglementaires afin d'ajuster la comptabilisation pour tenir compte de la période au cours de laquelle ces transactions seront prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs. Ces transactions sont généralement prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs lorsque les montants doivent être réalisés en trésorerie.

Lorsque nous établissons le niveau des redevances d'usage, nous prenons en considération les besoins financiers actuels et futurs de la Société (se reporter aux rubriques « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) » et « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Montants pris en compte aux fins de l'établissement des tarifs »).

Notre stratégie financière consiste à nous acquitter de notre mandat à l'égard des services essentiels tout en maintenant une situation financière solide, reflétée en partie par les cotes de crédit élevées que nous obtenons sur les marchés financiers. Pour maintenir cette solide situation, il convient de recourir à des méthodes prudentes qui assurent un équilibre entre les intérêts de nos principales parties intéressées tout en respectant nos obligations réglementaires et contractuelles.

Faits saillants financiers

Résultats d'exploitation du trimestre clos le 31 mai 2020

La Société a inscrit une perte nette de 14 \$ au cours du trimestre clos le 31 mai 2020 (14 \$ pour le trimestre clos le 31 mai 2019). Compte non tenu des ajustements au titre de la stabilisation des tarifs et des autres ajustements aux comptes de report réglementaires, la Société a inscrit une perte nette de 294 \$ (31 \$ pour le trimestre clos le 31 mai 2019). Étant donné le caractère saisonnier normal de la circulation aérienne et le fait que nos coûts sont essentiellement fixes, une perte nette était attendue pour le trimestre clos le 31 mai 2020. Les produits tirés des redevances d'usage enregistrés par la Société pour le troisième trimestre de l'exercice 2020 ont été inférieurs à ceux qu'elle avait prévus à cause des répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 sur les volumes de circulation aérienne. La Société ne s'attend donc pas à ce que les variations saisonnières normales, selon lesquelles les produits découlant de la circulation aérienne sont habituellement les plus élevés au quatrième trimestre (de juin à août), soient observées au cours de l'exercice 2020.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

	Trimestres clos les 31 mai		
	2020	2019	Variation
Produits	159 \$	351 \$	(192) \$
Charges d'exploitation	351	367	(16)
Autres (produits) et charges	129	15	114
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(27)	–	(27)
Perte nette avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	(294)	(31)	(263)
Mouvement net des comptes de report réglementaires ¹⁾			
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs :			
Écarts défavorables par rapport aux niveaux prévus	160	6	154
Ajustement approuvé initial ²⁾	9	5	4
	169	11	158
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires :			
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	42	21	21
Autres avantages du personnel	(2)	(3)	1
Placement sous forme d'actions privilégiées, avant impôt	97	(14)	111
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	–	1	(1)
Impôt sur le résultat	(26)	1	(27)
	111	6	105
	280	17	263
Perte nette après le mouvement net des comptes de report réglementaires	(14) \$	(14) \$	– \$

¹⁾ La Société est assujettie à une législation qui régit le niveau de ses redevances (se reporter à la rubrique « INTRODUCTION – Stratégie financière et réglementation des tarifs »). Le calendrier de comptabilisation de certains produits et de certaines charges recouvrées au moyen des redevances est établi par le biais de mouvements des comptes de report réglementaires [se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) »].

²⁾ Afin que les résultats d'exploitation atteignent le seuil de rentabilité au cours de l'exercice qui sera clos le 31 août 2020 (l'« exercice 2020 »), le conseil a approuvé le budget pour l'exercice 2020, qui prévoit une diminution du compte de stabilisation des tarifs résultant d'une insuffisance prévue. Ainsi, un virement de 35 \$ depuis le compte de stabilisation des tarifs est effectué de manière constante au cours de l'exercice (18 \$ pour l'exercice 2019).

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 mai 2020

Comme le montre le tableau suivant, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 870 \$ au cours du trimestre clos le 31 mai 2020 (diminution de 15 \$ pour le trimestre clos le 31 mai 2019) et la Société a affiché des flux de trésorerie disponibles négatifs de 129 \$ (19 \$ pour le trimestre clos le 31 mai 2019), lesquels constituent une mesure financière non conforme aux PCGR (principes comptables généralement reconnus). Les mesures financières non conformes aux PCGR ne sont pas des mesures définies en vertu des IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Société définit les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie découlant des activités d'exploitation, moins les dépenses d'investissement, les investissements dans Aireon et les autres placements sous forme de participations, ainsi que les paiements sur le principal des obligations locatives. La direction accorde de l'importance à cette mesure, car elle permet d'évaluer l'incidence de son programme d'investissement sur les ressources financières de la Société.

	Trimestres clos les 31 mai		
	2020	2019	Variation
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation ¹⁾	(102) \$	10 \$	(112) \$
Investissement ¹⁾	(26)	(29)	3
Financement ¹⁾	997	4	993
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement	869	(15)	884
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1	–	1
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	870	(15)	885
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	48	37	11
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	<u>918 \$</u>	<u>22 \$</u>	<u>896 \$</u>
Flux de trésorerie disponibles (mesure non conforme aux PCGR) :			
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :			
Exploitation ²⁾	(102) \$	10 \$	(112) \$
Dépenses d'investissement ²⁾	(26)	(29)	3
Paiement au titre des obligations locatives ²⁾	(1)	–	(1)
Flux de trésorerie disponibles	<u>(129) \$</u>	<u>(19) \$</u>	<u>(110) \$</u>

1) Se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 mai 2020 » pour obtenir une analyse des variations des flux de trésorerie par rapport à ceux de l'exercice précédent.

2) Se reporter au tableau des flux de trésorerie figurant dans nos états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2020.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Résultats d'exploitation de la période de neuf mois close le 31 mai 2020

La Société a inscrit une perte nette de 61 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mai 2020 (60 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mai 2019). Compte non tenu des ajustements au titre de la stabilisation des tarifs et des autres ajustements aux comptes de report réglementaires, la Société a inscrit une perte nette de 420 \$ (109 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mai 2019). Étant donné le caractère saisonnier normal de la circulation aérienne et le fait que nos coûts sont essentiellement fixes, une perte nette était attendue pour la période de neuf mois close le 31 mai 2020. Les produits tirés des redevances d'usage enregistrés par la Société pour le troisième trimestre de l'exercice 2020 ont été inférieurs à ceux qu'elle avait prévus à cause des répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 sur les volumes de circulation aérienne. La Société ne s'attend donc pas à ce que les variations saisonnières normales, selon lesquelles les produits découlant de la circulation aérienne sont habituellement les plus élevés au quatrième trimestre (de juin à août), soient observées au cours de l'exercice 2020.

	Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2020	2019	Variation
Produits	845 \$	1 025 \$	(180) \$
Charges d'exploitation	1 107	1 075	32
Autres (produits) et charges	185	59	126
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(27)	–	(27)
Perte nette avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	(420)	(109)	(311)
Mouvement net des comptes de report réglementaires ¹⁾			
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs :			
Écarts défavorables (favorables) par rapport aux niveaux prévus	144	(4)	148
Ajustement approuvé initial ²⁾	27	14	13
	171	10	161
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires			
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	130	66	64
Autres avantages du personnel	(4)	(5)	1
Placement sous forme d'actions privilégiées, avant impôt	87	(25)	112
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(1)	–	(1)
Impôt sur le résultat	(25)	2	(27)
Opérations de couverture réalisées	1	1	–
	188	39	149
	359	49	310
Perte nette après le mouvement net des comptes de report réglementaires	(61) \$	(60) \$	(1) \$

¹⁾ Se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) ».

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

- 2) Afin que les résultats d'exploitation atteignent le seuil de rentabilité au cours de l'exercice 2020, le conseil a approuvé le budget pour l'exercice 2020, qui prévoit une diminution du compte de stabilisation des tarifs en conséquence d'une insuffisance prévue. Ainsi, un virement de 35 \$ depuis le compte de stabilisation des tarifs est effectué de manière constante au cours de l'exercice (18 \$ pour l'exercice 2019).

Flux de trésorerie pour la période de neuf mois close le 31 mai 2020

Comme le montre le tableau suivant, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 888 \$ au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2020 (diminution de 16 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mai 2019) et la Société a affiché des flux de trésorerie disponibles négatifs de 147 \$ (45 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mai 2019), lesquels constituent une mesure financière non conforme aux PCGR définie à la rubrique « INTRODUCTION – Faits saillants financiers – Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 mai 2020 ».

	Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2020	2019	Variation
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation ¹⁾	(39) \$	50 \$	(89) \$
Investissement ¹⁾	(106)	(84)	(22)
Financement ¹⁾	1 032	18	1 014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement	887	(16)	903
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1	–	1
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	888	(16)	904
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	30	38	(8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	918 \$	22 \$	896 \$
Flux de trésorerie disponibles (mesure non conforme aux PCGR) :			
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :			
Exploitation ²⁾	(39) \$	50 \$	(89) \$
Dépenses d'investissement ²⁾	(106)	(95)	(11)
Paiement au titre des obligations locatives ²⁾	(2)	–	(2)
Flux de trésorerie disponibles	(147) \$	(45) \$	(102) \$

1) Se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Flux de trésorerie pour la période de neuf mois close le 31 mai 2020 » pour obtenir une analyse des variations des flux de trésorerie par rapport à ceux de l'exercice précédent.

2) Se reporter au tableau des flux de trésorerie figurant dans nos états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2020.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Situation financière au 31 mai 2020

Le tableau qui suit montre les variations importantes de nos actifs, de nos passifs et de nos comptes de report réglementaires entre le 31 août 2019 et le 31 mai 2020.

	31 mai 2020	31 août 2019	Variation
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	918 \$	30 \$	888 \$
Débiteurs et autres	81	98	(17)
Placements	73	72	1
Autres actifs courants	14	13	1
	<u>1 086</u>	<u>213</u>	<u>873</u>
Actifs non courants			
Placement sous forme d'actions privilégiées	352	439	(87)
Immobilisations corporelles	742	750	(8)
Immobilisations incorporelles	884	906	(22)
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	7	6	1
Prêt consenti à une partie liée	3	3	-
Autres actifs non courants	2	1	1
	<u>1 990</u>	<u>2 105</u>	<u>(115)</u>
Total des actifs	<u>3 076</u>	<u>2 318</u>	<u>758</u>
Soldes débiteurs des comptes de report réglementaires	<u>2 263</u>	<u>2 087</u>	<u>176</u>
Total des actifs et des soldes débiteurs des comptes de report réglementaires	<u>5 339 \$</u>	<u>4 405 \$</u>	<u>934 \$</u>
Passifs			
Passifs courants			
Emprunt bancaire	223 \$	8 \$	215 \$
Fournisseurs et autres créditeurs	253	242	11
Produits différés	16	7	9
Partie courante de la dette à long terme	275	25	250
Autres passifs courants	3	1	2
	<u>770</u>	<u>283</u>	<u>487</u>
Passifs non courants			
Dette à long terme	2 013	1 443	570
Avantages du personnel	2 364	2 226	138
Passif d'impôt différé	23	48	(25)
Obligation locative	4	-	4
Autres passifs non courants	1	1	-
	<u>4 405</u>	<u>3 718</u>	<u>687</u>
Total des passifs	<u>5 175</u>	<u>4 001</u>	<u>1 174</u>
Capitaux propres			
Résultats non distribués (déficit)	(33)	28	(61)
Soldes créditeurs des comptes de report réglementaires	197	376	(179)
Total des passifs, des capitaux propres et des soldes créditeurs des comptes de report réglementaires	<u>5 339 \$</u>	<u>4 405 \$</u>	<u>934 \$</u>

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Pour une analyse des variations de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (y compris l'emprunt bancaire) depuis le 31 août 2019, se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT- Flux de trésorerie pour la période de neuf mois close le 31 mai 2020 ».

La variation du placement sous forme d'actions privilégiées depuis le 31 août 2019 est analysée à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières – Placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon » et la variation de la dette à long terme est analysée à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières – Activités de financement ».

La variation des passifs non courants au titre des avantages du personnel découle de l'effet du coût des prestations pour services rendus au cours de la période, des charges financières nettes et des cotisations à chacun des régimes d'avantages de la Société.

Le solde des résultats non distribués (du déficit) au 31 mai 2020 correspond aux résultats jusqu'à cette date. Nous planifions nos activités de façon à atteindre essentiellement le seuil de rentabilité au point de vue financier à la clôture de chaque exercice, après la couverture des charges au moyen des redevances d'usage et des autres sources de produits, et après les ajustements du compte de stabilisation des tarifs. Par conséquent, le solde du compte des résultats non distribués s'est établi au même montant à la clôture de chacun des exercices, soit à 28 \$. Tout écart par rapport à ce montant à la clôture d'une période intermédiaire découle des variations saisonnières ou d'autres fluctuations des produits et des charges.

Principales questions financières

Les éléments suivants ont eu une incidence considérable sur la situation financière de la Société :

1. Pandémie de coronavirus (la « COVID-19 »)

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'écllosion de COVID-19 était devenue une pandémie. La pandémie et la contraction de l'économie qui s'en est suivie ont nui et devraient continuer de nuire considérablement à la circulation aérienne mondiale et au secteur de l'aviation. Nous sommes une société fermée sans but lucratif qui tire ses produits de ses clients du secteur de l'aviation, notamment les transporteurs aériens, les exploitants de fret, d'autres exploitants aériens qui assurent des services commerciaux et d'autres exploitants de l'aviation générale.

NAV CANADA a constaté que le nombre de mouvements d'aéronefs s'est amenuisé depuis mars 2020 en raison des restrictions de voyage imposées par les gouvernements, des fermetures de frontières internationales et des répercussions économiques de la pandémie. Par conséquent, les produits tirés des redevances d'usage de la Société ont diminué de manière importante étant donné que les transporteurs aériens ont réduit leurs activités, cloué au sol leur flotte aérienne et annulé des vols et des liaisons.

On s'attend à ce que l'effet néfaste de la pandémie sur la demande de transport aérien à l'échelle mondiale perdure, et ce, probablement jusqu'à ce que les restrictions de voyage soient allégées et que la demande des consommateurs pour le transport aérien soit relancée. Les intervenants du secteur ont précisé qu'il leur faudra peut-être un certain temps avant de retrouver pleinement les niveaux d'activité qu'ils connaissaient antérieurement à la pandémie de COVID-19. Nous nous attendons donc à ce que les conséquences négatives considérables de l'amenuisement du volume de la circulation aérienne sur les activités de la Société et sur ses produits persistent jusqu'à ce que la situation se résorbe.

Par suite de l'incidence de la pandémie, la Société ne cessera de revoir et de surveiller ses dépenses d'investissement et ses charges d'exploitation ainsi que de prendre les mesures nécessaires pour réduire ces dépenses ainsi que ses sorties de fonds tout en veillant au respect de son mandat, qui est d'assurer l'exploitation et le maintien, en toute sécurité, du système canadien de navigation aérienne en tant que service essentiel et de veiller à la sûreté de ses employés.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Afin de pallier l'importante insuffisance des produits, la Société a pris certaines mesures, à savoir :

- le prélèvement d'une somme de 225 \$ sur sa facilité de crédit consortiale pour répondre à ses besoins en liquidités à court terme;
- la publication d'un préavis de redevances révisées selon lequel une augmentation proposée de 29,5 % en moyenne serait appliquée aux tarifs de base des redevances d'usage à compter du 1^{er} septembre 2020 (se reporter à la rubrique « Circulation aérienne et redevances d'usage »);
- l'obtention de fonds au moyen de l'émission de billets d'obligation générale d'une valeur de 850 \$ (se reporter à la rubrique « Activités de financement »);
- la mise en œuvre de mesures de réduction des coûts, pour autant que cela soit possible, notamment :
 - la réduction des dépenses prévues aux termes du programme d'investissement pour l'exercice 2020, les prévisions pour les dépenses de 170 \$ inscrites au budget étant passées à 110 \$;
 - la réduction des activités secondaires et non essentielles;
- le recours au programme d'aide du gouvernement, soit la subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC »).

2. Circulation aérienne et redevances d'usage¹

Au cours de l'exercice 2020, les volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées (qui reflètent le nombre de vols, la taille des aéronefs et les distances parcourues), ont diminué de 20,3 %. Compte non tenu de l'incidence de la journée supplémentaire de l'année bissextile, les volumes de circulation aérienne pour les neuf premiers mois de l'exercice 2020 se sont amenuisés de 20,6 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Le budget approuvé pour l'exercice 2020 prévoyait une croissance de 3,7 % pour l'exercice et la prévision actuelle de la Société pour l'exercice 2020 à l'égard de la croissance de la circulation aérienne est un recul de 35,8 % (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Perspectives financières »).

Conformément à la Loi sur les SNA, la Société a publié le 20 mai 2020 un préavis de redevances révisées aux fins de consultation qui fournit des renseignements détaillés sur les révisions des redevances proposées. Selon les révisions proposées, les tarifs de base des redevances augmenteraient en moyenne de 29,5 % à compter du 1^{er} septembre 2020. La proposition prévoit des dispositions visant à atténuer les répercussions de l'augmentation des redevances sur les flux de trésorerie des clients en autorisant des reports de paiements. La période de consultation prend fin le 24 juillet 2020.

Au cours du trimestre, l'Association internationale du transport aérien, avec le consentement d'Air Canada à titre d'intervenant, s'est désisté de sa demande de contrôle judiciaire à l'égard de la décision rendue par l'Office des transports du Canada confirmant les redevances de service révisées de la Société qui ont été instaurées le 1^{er} septembre 2019 et le 1^{er} janvier 2020.

¹ Nota : Il y a lieu de se reporter à la rubrique « INTRODUCTION – Mise en garde concernant les informations prospectives » à la page 1.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

3. Compte de stabilisation des tarifs

Au 31 mai 2020, le compte de stabilisation des tarifs affichait un solde débiteur de 78 \$ (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Montants pris en compte aux fins de l'établissement des tarifs »).

Le compte de stabilisation des tarifs est passé d'un solde créditeur de 93 \$ à un solde débiteur de 78 \$, ce qui représente une variation de 171 \$ pour l'exercice 2020 attribuable aux écarts défavorables de 144 \$ par rapport aux résultats prévus et à l'ajustement approuvé initial de 27 \$ apporté au compte de stabilisation des tarifs. Les ajustements au titre de la stabilisation des tarifs sont décrits à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs ».

4. Salaires et avantages du personnel

La Société a instauré des mesures de réduction des coûts afin de pallier la baisse importante des produits, comme la réduction des salaires des membres de la direction, la résiliation de contrats d'employés temporaires, des mesures incitant à la retraite anticipée et l'obtention de concessions de la part des agents négociateurs à l'égard des augmentations économiques différées. De plus, la Société s'est prévaluée de la SSUC offerte par le gouvernement du Canada afin d'aider les entreprises à conserver leur effectif dans le contexte de la pandémie de COVID-19. La somme qui peut être octroyée à la Société aux termes de la SSUC correspond au plus à 75 % de la rémunération, jusqu'à concurrence de 847 \$ par semaine par salarié, pour une période maximale de 24 semaines. La subvention peut être appliquée rétroactivement, soit à partir du 15 mars 2020.

Environ 87 % de nos effectifs sont syndiqués aux termes de huit conventions collectives. Au 31 mai 2020, la Société avait ratifié des conventions collectives avec sept des agents négociateurs. La convention conclue entre la Société et l'Association des pilotes fédéraux du Canada a expiré le 30 avril 2019 et des négociations sont en cours avec le syndicat.

5. Activités de financement

Le 29 mai 2020, la Société a émis des billets d'obligation générale de 850 \$ en deux séries, soit les billets d'obligation générale de série BMT 2020-1 d'une valeur de 550 \$ assortis d'un taux d'intérêt annuel de 2,924 % et échéant le 29 septembre 2051 et les billets d'obligation générale de série BMT 2020-2 d'une valeur de 300 \$ assortis d'un taux d'intérêt annuel de 2,063 % et échéant le 29 mai 2030.

Au 31 mai 2020, outre l'émission des billets d'obligation générale de 850 \$, la Société avait prélevé une somme de 225 \$ sur sa facilité de crédit consortiale. Le produit net tiré de ces billets servira aux besoins généraux de la Société, y compris le remboursement des sommes prélevées sur la facilité de crédit consortiale, ce qui lui permettra d'accroître ses réserves de liquidités. La facilité de crédit consortiale de la Société est décrite à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Liquidités et stratégie de financement ».

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

6. Régimes de retraite

La Société continue de respecter les exigences en matière de capitalisation de ses deux régimes de retraite agréés à prestations définies conformément aux règlements du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »).

Les évaluations actuarielles aux fins de capitalisation des régimes de retraite effectuées en date du 1^{er} janvier 2020 ont révélé un excédent au titre de la continuité de l'exploitation de 933 \$ (738 \$ au 1^{er} janvier 2019).

Les règlements régissant la capitalisation des régimes de retraite sous réglementation fédérale prévoient un test en matière de solvabilité qui suppose que les régimes sont liquidés à la date d'évaluation. Les évaluations actuarielles effectuées en date du 1^{er} janvier 2020 ont fait état d'un déficit de solvabilité réglementaire de 192 \$ (164 \$ au 1^{er} janvier 2019).

Les cotisations aux régimes de retraite sont fondées sur les évaluations actuarielles effectuées en date du 1^{er} janvier 2020, une fois ces évaluations déposées. Les évaluations seront déposées auprès du BSIF le 30 septembre 2020 au plus tard, compte tenu du report des échéances de production accordé par le BSIF en réaction à la pandémie. La Société peut répondre aux exigences en matière de capitalisation des régimes de retraite en fonction de la solvabilité par le biais de lettres de crédit ou de cotisations en trésorerie, le plafond des lettres de crédit autorisé étant fondé sur une proportion de 15 % des passifs au titre de la solvabilité. Au 1^{er} janvier 2020, les lettres de crédit en cours représentaient 7 % des passifs de solvabilité (8 % au 1^{er} janvier 2019).

Le 15 avril 2020, le ministère des Finances a annoncé un moratoire relatif aux paiements spéciaux de la solvabilité qui est entré en vigueur le 27 mai 2020 et qui s'appliquera au reste de l'année civile 2020. Suivant ce moratoire, les répondants de régimes de retraite à prestations définies ne sont pas tenus d'effectuer les paiements spéciaux de solvabilité exigibles pour les mois de mars à novembre 2020. Les répondants qui avaient déjà respecté leurs obligations de capitalisation pour les mois de mars et d'avril en utilisant des lettres de crédit ont pu réduire la valeur nominale des lettres de crédit à hauteur de ces paiements. Par conséquent, après le 31 mai 2020, la Société a réduit ses lettres de crédit en vigueur, les faisant passer à 533 \$.

7. Placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020 (comme il est mentionné à la note 6 afférente aux états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2020), la Société a mis à jour la juste valeur de son placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon afin de tenir compte de l'incidence de la pandémie de COVID-19 en ce qui a trait au nombre et à la fréquence des mouvements d'aéronefs sur le secteur de l'aviation en général et les conséquences sur les activités et les produits d'Aireon. Bien que l'effet de ce facteur ne se fasse pas ressentir sur la totalité des produits d'Aireon, on s'attend à une baisse globale des produits et l'amenuisement de la circulation aérienne pourrait inciter les nouveaux clients éventuels d'Aireon à reporter la conclusion d'un contrat pour ses services de données de surveillance satellitaire de la circulation aérienne. Au 31 mai 2020, la Société a ajusté la juste valeur de son placement sous forme d'actions privilégiées, laquelle est passée de 330 \$ US (439 \$ CA) au 31 août 2019 à 255 \$ US (352 \$ CA). La juste valeur présentée dans l'état de la situation financière tient compte des dividendes à recevoir de 55 \$ US (76 \$ CA) [47 \$ US (63 \$ CA) au 31 août 2019].

De plus, en raison de la baisse de la juste valeur, le passif d'impôt différé net correspondant a diminué pour se fixer à 23 \$ CA au 31 mai 2020 (48 \$ CA au 31 août 2019).

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Produits

Le tableau ci-dessous présente une répartition des produits par catégories. La notice annuelle de l'exercice 2019 et les notes afférentes aux états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2020 fournissent davantage de renseignements sur les différentes catégories de nos redevances d'usage.

	Trimestres clos les 31 mai			
	2020	2019	Variation	%
Redevances de survol	72 \$	171 \$	(99) \$	(58) %
Redevances d'aérogare	56	133	(77)	(58) %
Redevances quotidiennes/ annuelles/trimestrielles	6	23	(17)	(74) %
Redevances d'utilisation des services de navigation de l'Atlantique Nord et de communications internationales	7	11	(4)	(36) %
Total des redevances d'usage	141	338	(197)	(58) %
Autres produits ¹⁾	18	13	5	38 %
	<u>159 \$</u>	<u>351 \$</u>	<u>(192) \$</u>	<u>(55) %</u>

	Périodes de neuf mois closes les 31 mai			
	2020	2019	Variation	%
Redevances de survol	404 \$	495 \$	(91) \$	(18) %
Redevances d'aérogare	314	389	(75)	(19) %
Redevances quotidiennes/ annuelles/trimestrielles	49	68	(19)	(28) %
Redevances d'utilisation des services de navigation de l'Atlantique Nord et de communications internationales	31	34	(3)	(9) %
Total des redevances d'usage	798	986	(188)	(19) %
Autres produits ¹⁾	47	39	8	21 %
	<u>845 \$</u>	<u>1 025 \$</u>	<u>(180) \$</u>	<u>(18) %</u>

¹⁾ Les autres produits comprennent les contrats de services et de développement, les services liés au centre de conférence de notre installation de Cornwall (Ontario), la vente de publications liées à l'aéronautique civile, de même que d'autres produits divers.

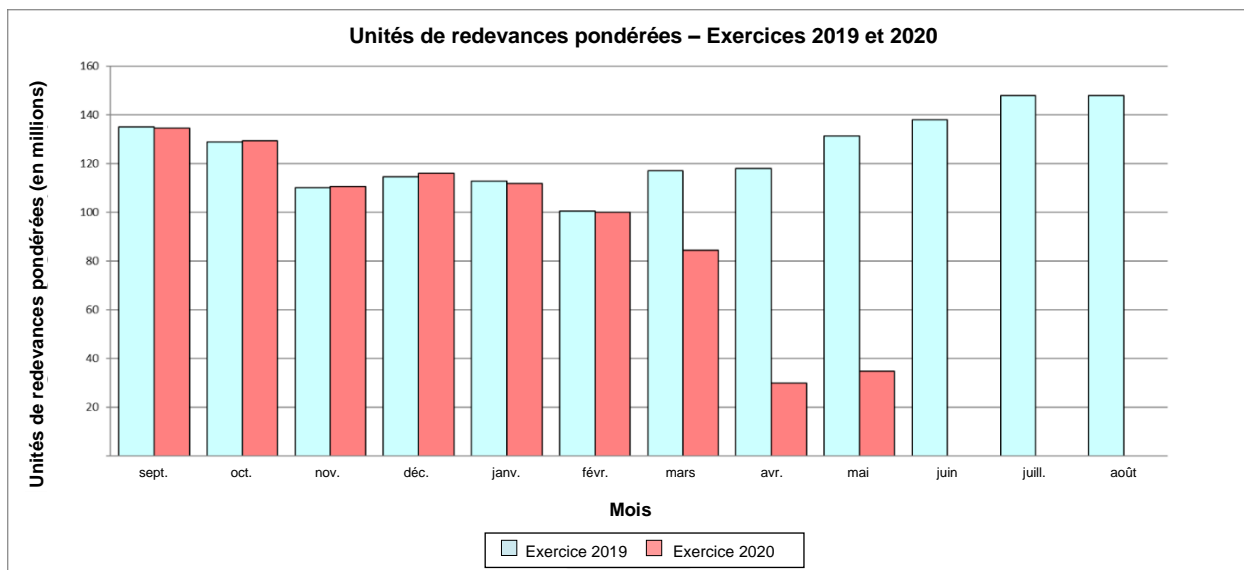
Les produits pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2020 ont diminué de 192 \$ et de 180 \$, respectivement, par rapport à ceux des périodes correspondantes de l'exercice 2019, à cause surtout de la pandémie de COVID-19, qui a eu des répercussions négatives importantes sur la circulation aérienne mondiale et sur la circulation aérienne dans l'espace aérien sous contrôle du Canada, cette dernière étant gérée par la Société. La Société a constaté que les volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées, ont diminué de 59,4 % et de 20,3 %, respectivement, par rapport à l'exercice précédent.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Les autres produits pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2020 ont augmenté de 5 \$ et de 8 \$, respectivement, en comparaison de ceux des périodes correspondantes de l'exercice 2019, en raison principalement d'un important contrat de services et de développement qui est entré en vigueur pendant l'exercice 2020 et qui devrait se poursuivre jusqu'à l'exercice 2026.

Circulation aérienne

Le recul de la circulation aérienne au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2020 reflète l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les volumes de circulation aérienne, lesquels se sont amenuisés de 20,3 % par rapport à ceux des neuf premiers mois de l'exercice 2019. Le graphique qui suit présente la circulation en unités de redevances pondérées.



Les volumes futurs de circulation aérienne peuvent être touchés par de nombreux facteurs, notamment la vitesse à laquelle s'effectuera le rétablissement de la circulation aérienne après la pandémie de COVID-19, d'autres épidémies ou pandémies, le taux de croissance ou de ralentissement de l'économie, les variations de la demande de transport aérien de passagers, les niveaux d'utilisation de la capacité des aéronefs, les prix du carburant, les changements apportés aux activités des transporteurs aériens et à leurs façons de faire, les conditions du secteur de l'aviation en général, la concurrence entre les transporteurs aériens, la restructuration et l'insolvabilité de compagnies aériennes, les activités terroristes, les interventions gouvernementales, les restrictions de voyage et les fermetures de frontières appliquées au transport par voie aérienne, les situations météorologiques, les catastrophes naturelles, les préoccupations environnementales et les tendances démographiques.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Charges d'exploitation

	Trimestres clos les 31 mai			
	2020	2019	Variation	%
Salaires et avantages du personnel	244 \$	261 \$	(17) \$	(7) %
Services techniques	37	29	8	28 %
Installations et entretien	15	18	(3)	(17) %
Amortissements	41	39	2	5 %
Autres	14	20	(6)	(30) %
	<u>351 \$</u>	<u>367 \$</u>	<u>(16) \$</u>	<u>(4) %</u>

Les charges au titre des salaires et avantages du personnel pour le trimestre clos le 31 mai 2020 ont diminué de 17 \$ par rapport à celles de 2019, en raison surtout de la diminution des charges liées aux heures supplémentaires attribuable à la baisse importante des volumes de circulation aérienne et à la diminution des activités secondaires et des déplacements non essentiels. De plus, la somme de 12 \$ que la Société a reçue au titre de la SSUC, à savoir le programme d'aide du gouvernement, a permis d'atténuer les charges liées à la rémunération. La baisse a été contrebalancée dans une certaine mesure par l'augmentation des niveaux de rémunération ainsi que par la hausse du coût des prestations pour services rendus au cours de la période découlant d'une baisse de 90 points de base du taux d'actualisation au 31 août 2019 en comparaison de celui appliqué au 31 août 2018.

	Périodes de neuf mois closes les 31 mai			
	2020	2019	Variation	%
Salaires et avantages du personnel	786 \$	761 \$	25 \$	3 %
Services techniques	103	83	20	24 %
Installations et entretien	51	54	(3)	(6) %
Amortissements	117	115	2	2 %
Autres	50	62	(12)	(19) %
	<u>1 107 \$</u>	<u>1 075 \$</u>	<u>32 \$</u>	<u>3 %</u>

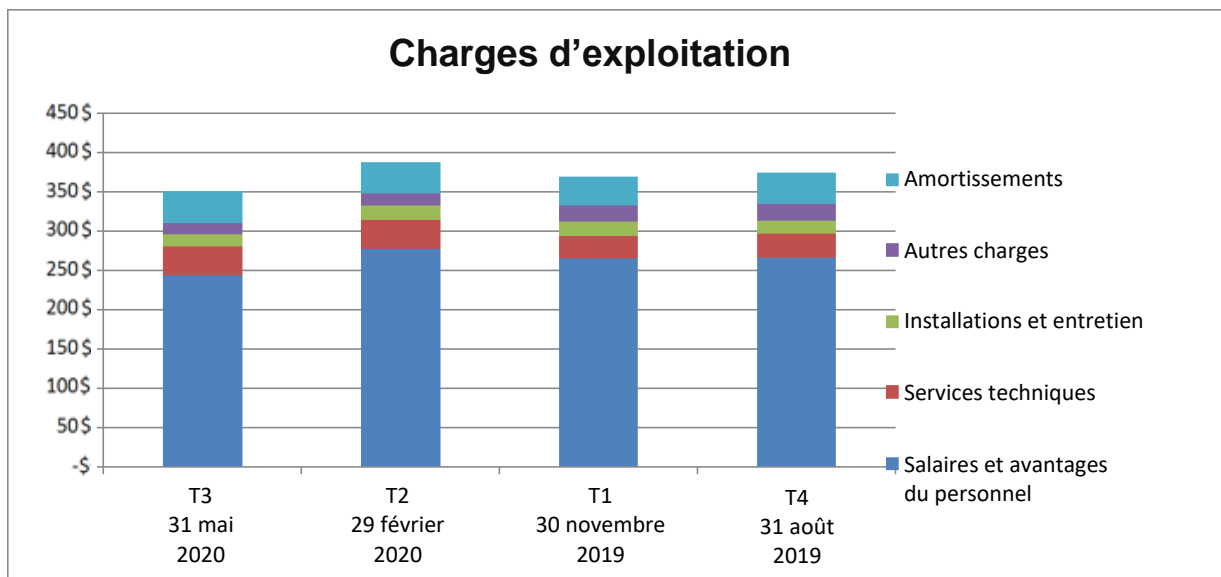
Les charges au titre des salaires et avantages du personnel pour la période de neuf mois close le 31 mai 2020 ont augmenté de 25 \$ par rapport à celles de 2019, en raison surtout de la hausse du coût des prestations pour services rendus au cours de la période découlant d'une baisse de 90 points de base du taux d'actualisation au 31 août 2019 en comparaison de celui appliqué au 31 août 2018 ainsi que de l'augmentation des niveaux de rémunération. Les hausses ont été atténuées par la diminution des charges liées aux heures supplémentaires attribuable à la baisse importante des volumes de circulation aérienne au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020, et à la diminution des activités secondaires et des déplacements non essentiels à cause de la pandémie de COVID-19, ainsi que par l'obtention d'une somme de 12 \$ que la Société a reçue au titre de la SSUC, à savoir le programme d'aide du gouvernement, qui a permis d'atténuer les charges liées à la rémunération.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Les charges liées aux services techniques pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2020 ont augmenté de 8 \$ et de 20 \$, respectivement, par rapport à celles des périodes correspondantes closes le 31 mai 2019 en raison surtout des frais liés aux services de données de surveillance satellitaire dans l'espace aérien intérieur et dans l'espace aérien océanique, lesquels se sont élevés à 12 \$ et à 25 \$, respectivement, pour l'exercice 2020.

Les autres charges ont diminué de 6 \$ et de 12 \$, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2020 en comparaison de celles des périodes correspondantes closes le 31 mai 2019 par suite surtout des efforts menés à l'échelle de la Société pour réduire les dépenses discrétionnaires afin d'atténuer l'incidence de la baisse des produits tirés des redevances d'usage attribuable à la pandémie de COVID-19.

Comme le montre le diagramme présenté ci-après, la plupart de nos charges d'exploitation sont engagées uniformément tout au long de l'exercice.



NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Autres (produits) et charges (y compris le recouvrement d'impôt sur le résultat)

	Trimestres clos les 31 mai		
	2020	2019	Variation
Produits financiers			
Produits d'intérêts	(1) \$	– \$	1 \$
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net ¹⁾			
Placement sous forme d'actions privilégiées	–	(3)	(3)
Autres placements	(1)	–	1
Total des produits financiers	(2)	(3)	(1)
Charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel	16	9	(7)
Autres charges financières			
Charges d'intérêts	18	19	1
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ¹⁾			
Placement sous forme d'actions privilégiées	109	–	(109)
	127	19	(108)
Autres profits, déduction faite des pertes			
Profits de change	(12)	(11)	1
Autres pertes	–	1	1
	(12)	(10)	2
	<u>129 \$</u>	<u>15 \$</u>	<u>(114) \$</u>
Recouvrement d'impôt sur le résultat	<u>(27) \$</u>	<u>– \$</u>	<u>27 \$</u>

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

	Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2020	2019	Variation
Produits financiers			
Produits d'intérêts	(2) \$	(2) \$	– \$
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net ¹⁾			
Placement sous forme d'actions privilégiées	–	(9)	(9)
Autres placements	(3)	–	3
	(3)	(9)	(6)
Total des produits financiers	(5)	(11)	(6)
Charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel	47	28	(19)
Autres charges financières			
Charges d'intérêts	55	56	1
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net ¹⁾			
Placement sous forme d'actions privilégiées	103	–	(103)
	158	56	(102)
Autres profits, déduction faite des pertes			
Profits de change	(14)	(14)	–
Quote-part du profit net d'une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(1)	–	1
	(15)	(14)	1
	185 \$	59 \$	(126) \$
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(27) \$	– \$	27 \$

¹⁾ La variation nette de la juste valeur des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net comprend les produits d'intérêts et de dividendes liés à ces actifs financiers.

L'augmentation de 7 \$ et de 19 \$ des charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2020, respectivement, en comparaison de celles du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 mai 2019 est essentiellement attribuable à la diminution des produits d'intérêts, contrebalancée en partie par la baisse des charges d'intérêts attribuable au fléchissement des taux d'actualisation appliqués au 31 août 2019 par rapport à ceux appliqués au 31 août 2018.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 mai 2020, la variation nette de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées a correspondu à une perte de 109 \$ et de 103 \$, respectivement, alors qu'un profit de 3 \$ et de 9 \$ avait été enregistré pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2019, en raison principalement de la réduction de 112 \$ de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, comme il est mentionné à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières – Placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon ».

La réduction de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon a donné lieu à un recouvrement d'impôt sur le résultat de 27 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2020 en raison de la diminution du passif d'impôt différé net.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette)

Le mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) représente l'ajustement comptable réglementaire, y compris le mécanisme de stabilisation des tarifs, visant à ajuster la comptabilisation de certaines transactions pour tenir compte des périodes au cours desquelles ces transactions seront prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs.

	Trimestres clos les 31 mai		
	2020	2019	Variation
Compte de stabilisation des tarifs ¹⁾	169 \$	11 \$	158 \$
Autres comptes de report réglementaires			
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	42	21	21
Autres avantages du personnel	(2)	(3)	1
Placement sous forme d'actions privilégiées, avant impôt	97	(14)	111
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	–	1	(1)
Impôt sur le résultat	(26)	1	(27)
	<u>280 \$</u>	<u>17 \$</u>	<u>263 \$</u>

	Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2020	2019	Variation
Compte de stabilisation des tarifs ¹⁾	171 \$	10 \$	161 \$
Autres comptes de report réglementaires			
Cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite	130	66	64
Autres avantages du personnel	(4)	(5)	1
Placement sous forme d'actions privilégiées, avant impôt	87	(25)	112
Participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(1)	–	(1)
Impôt sur le résultat	(25)	2	(27)
Opérations de couverture réalisées	1	1	–
	<u>359 \$</u>	<u>49 \$</u>	<u>310 \$</u>

¹⁾ Le tableau figurant ci-après sous la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Mouvements du compte de stabilisation des tarifs » présente les mouvements du compte de stabilisation des tarifs.

Afin d'ajuster le total de la charge au titre des prestations de retraite de manière à refléter la somme en trésorerie des cotisations à recouvrer au moyen de l'établissement des tarifs, le mouvement net du compte de report réglementaire au titre des cotisations des membres du personnel aux régimes de retraite s'est élevé à 42 \$ et à 130 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2020, respectivement, contre 21 \$ et 66 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2019. L'augmentation est essentiellement attribuable à la hausse du coût des prestations pour services rendus au cours de la période et des charges d'intérêts nettes découlant du fléchissement du taux d'actualisation appliqué au 31 août 2019 par rapport à celui appliqué au 31 août 2018.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Le mouvement net avant impôt de 111 \$ et de 112 \$ des comptes de report réglementaires au titre du placement de la Société sous forme d'actions privilégiées au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 mai 2020 s'explique surtout par la diminution de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon au 31 mai 2020, comme il est mentionné à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières – Placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon ».

Le recul net de 27 \$ des comptes de report réglementaires au titre de l'impôt sur le résultat au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 mai 2020 reflète la baisse du passif d'impôt différé net par suite de la diminution de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon au 31 mai 2020.

Mouvements du compte de stabilisation des tarifs

Notre mécanisme de stabilisation des tarifs et la méthode de comptabilisation utilisée à cette fin sont décrits au début du présent rapport de gestion et dans les notes 1 et 7 afférentes à nos états financiers consolidés annuels de l'exercice 2019. Le tableau qui suit présente les mouvements du compte de stabilisation des tarifs.

	Trimestres clos les 31 mai		
	2020	2019	Variation
Solde créditeur présenté à l'état de la situation financière à l'ouverture de la période	91 \$	125 \$	(34) \$
Écart par rapport aux prévisions :			
Produits inférieurs aux prévisions	(216)	(3)	(213)
Charges d'exploitation inférieures aux prévisions	50	1	49
Autres (produits) et charges (supérieurs) inférieurs aux prévisions	(77)	13	(90)
Mouvement net des autres comptes de report réglementaires	83	(17)	100
Écarts totaux par rapport aux niveaux prévus	(160)	(6)	(154)
Ajustement approuvé initial	(9)	(5)	(4)
Mouvement net du compte de stabilisation des tarifs comptabilisé dans le résultat net	(169)	(11)	(158)
Solde créditeur (débitaire) présenté à l'état de la situation financière à la clôture de la période	(78) \$	114 \$	(192) \$

La variation de 169 \$ du compte de stabilisation des tarifs au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020 s'explique avant tout par ce qui suit :

- le fait que les produits se sont situés au-dessous des prévisions, soit 216 \$ de moins, en raison essentiellement des répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 sur les volumes de circulation aérienne;
- le fait que les autres charges se sont situées au-dessus des prévisions, soit 77 \$ de plus, en raison essentiellement de la baisse de 112 \$ de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, laquelle a été compensée en partie par un recouvrement d'impôt sur le résultat de 27 \$ et un profit de change de 11 \$ sur le placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon;

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

- l'ajustement prévu de 9 \$, qui correspond à la part du troisième trimestre de l'exercice 2020 de la perte nette annuelle anticipée de 35 \$ au moment où le budget de l'exercice 2020 a été approuvé;

partiellement compensés par :

- le mouvement net de 83 \$ des autres comptes de report réglementaires, qui a été supérieur aux prévisions du fait principalement de ce qui suit :
 - un ajustement réglementaire de 112 \$ pour compenser la baisse de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon;
 - une charge réglementaire au titre des prestations de retraite qui s'est située au-dessus des prévisions, soit 9 \$ de plus, par suite essentiellement de la hausse du coût des prestations pour services rendus au cours de la période découlant du fléchissement du taux d'actualisation appliqué au 31 août 2019 par rapport à celui utilisé pour l'établissement du budget de l'exercice 2020, ce qui a été atténué par :
 - un ajustement réglementaire de 27 \$ lié au report du recouvrement d'impôt sur le résultat attribuable à la baisse de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon;
 - un ajustement réglementaire de 11 \$ lié au report des profits de change sur notre placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon;
- le fait que les charges d'exploitation se sont situées au-dessous des prévisions, soit 50 \$ de moins, en raison essentiellement des mesures prises par la Société pour réduire ses dépenses et ses sorties de fonds en réaction à la pandémie de COVID-19.

	Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2020	2019	Variation
Solde créditeur présenté à l'état de la situation financière à l'ouverture de la période	93 \$	124 \$	(31) \$
Écart par rapport aux prévisions :			
Produits inférieurs aux prévisions	(231)	(4)	(227)
Charges d'exploitation inférieures aux prévisions	65	14	51
Autres (produits) et charges (supérieurs) inférieurs aux prévisions	(82)	27	(109)
Mouvement net des autres comptes de report réglementaires	104	(33)	137
Écarts totaux par rapport aux niveaux prévus	(144)	4	(148)
Ajustement approuvé initial	(27)	(14)	(13)
Mouvement net du compte de stabilisation des tarifs comptabilisé dans le résultat net	(171)	(10)	(161)
Solde créditeur (débit) présenté à l'état de la situation financière à la clôture de la période	(78) \$	114 \$	(192) \$

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

La diminution de 171 \$ du compte de stabilisation des tarifs au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2020 s'explique avant tout par ce qui suit :

- le fait que les produits se sont situés au-dessous des prévisions, soit 231 \$ de moins, en raison essentiellement des répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 sur les volumes de circulation aérienne;
- le fait que les autres charges se sont situées au-dessus des prévisions, soit 82 \$ de plus, en raison essentiellement de la baisse de 112 \$ de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, laquelle a été compensée en partie par un recouvrement d'impôt sur le résultat de 27 \$ attribuable à la diminution de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon;
- l'ajustement prévu de 27 \$, qui correspond à la part de trois trimestres de la perte nette annuelle anticipée de 35 \$ au moment où le budget de l'exercice 2020 a été approuvé;

partiellement compensés par :

- le mouvement net de 104 \$ des autres comptes de report réglementaires, qui a été supérieur aux prévisions du fait principalement de ce qui suit :
 - un ajustement réglementaire de 112 \$ attribuable à la baisse de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon;
 - une charge réglementaire au titre des prestations de retraite qui s'est située au-dessus des prévisions, soit 30 \$ de plus, par suite essentiellement de la hausse du coût des prestations pour services rendus au cours de la période découlant du fléchissement du taux d'actualisation appliqué au 31 août 2019 par rapport à celui utilisé pour l'établissement du budget de l'exercice 2020, ce qui a été atténué par :
 - un ajustement réglementaire de 27 \$ lié au report du recouvrement d'impôt sur le résultat attribuable à la baisse de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon;
 - un ajustement réglementaire de 14 \$ lié au report des profits de change sur notre placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon;
- le fait que les charges d'exploitation se sont situées au-dessous des prévisions, soit 65 \$ de moins, en raison essentiellement des mesures prises par la Société pour réduire ses dépenses et ses sorties de fonds en réaction à la pandémie de COVID-19.

Autres éléments du résultat global

La comptabilisation des montants au titre des autres éléments du résultat global est compensée par des reports réglementaires en vue de différer la comptabilisation aux périodes au cours desquelles les transactions sont prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs. Ces transactions sont généralement prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs lorsqu'il est prévu que les montants seront réalisés en trésorerie, sauf dans le cas des flux de trésorerie liés aux instruments de couverture, qui sont pris en compte aux fins de l'établissement des tarifs dans la même période que l'est la transaction de couverture sous-jacente, et des réévaluations des régimes à prestations définies du personnel non capitalisés, qui sont prises en compte aux fins de l'établissement des tarifs sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des membres du personnel.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

	Trimestres clos les 31 mai		
	2020	2019	Variation
Éléments qui seront reclassés dans le résultat net :			
Variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	– \$	(6) \$	6 \$
Mouvement net des comptes de report réglementaires	–	6	(6)
Total des autres éléments du résultat global	– \$	– \$	– \$

	Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2020	2019	Variation
Éléments qui seront reclassés dans le résultat net :			
Amortissement de la perte sur les couvertures de flux de trésorerie	1 \$	– \$	1 \$
Variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	–	(10)	10
Mouvement net des comptes de report réglementaires	(1)	10	(11)
Total des autres éléments du résultat global	– \$	– \$	– \$

En ce qui a trait aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de la Société, il n'y a eu aucun événement ou changement significatif qui aurait conduit à une réévaluation au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos le 31 mai 2020 et le 31 mai 2019.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 mai 2019, des ajustements de la juste valeur négatifs de 6 \$ et de 10 \$, respectivement, ont été inscrits en regard des couvertures de taux d'intérêt de la Société en lien avec le refinancement des instruments d'emprunt qui sont arrivés à échéance au cours de l'exercice 2019.

Montants pris en compte aux fins de l'établissement des tarifs

Comme il est mentionné à la rubrique « INTRODUCTION – Stratégie financière et réglementation des tarifs », la Société fait des suivis trimestriels et tient compte notamment des éléments suivants lors de l'établissement des redevances d'usage :

- a) les chiffres réels et les prévisions en matière de circulation aérienne;
- b) les besoins financiers et les besoins en matière d'exploitation de la Société, y compris le solde actuel et prévu du compte de stabilisation des tarifs et la mesure dans laquelle les charges d'exploitation varient et peuvent être réduites;
- c) le recouvrement en trésorerie des cotisations aux régimes de retraite;
- d) les mises à jour de nos prévisions financières, de nos obligations financières et celles au titre du service de la dette, ainsi que des ratios de couverture financière qui en découlent.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Le tableau qui suit présente le solde du compte de stabilisation des tarifs ainsi que les cotisations en trésorerie réglementaires aux régimes de retraite devant être recouvrées ultérieurement.

	31 mai 2020	31 août 2019	Variation
Solde débiteur (créditeur) du compte de stabilisation des tarifs	78 \$	(93) \$	171 \$
Cotisations en trésorerie réglementaires aux régimes de retraite devant être recouvrées ultérieurement	34 \$	34 \$	– \$

Perspectives financières²

Comme il a été mentionné plus haut aux rubriques « INTRODUCTION – Mise en garde concernant les informations prospectives » et « INTRODUCTION – Principales questions financières », la Société a constaté que le nombre de mouvements d'aéronefs s'est amenuisé considérablement en comparaison de ceux de la période correspondante de l'exercice 2019 en raison des restrictions de voyage imposées par les gouvernements, des fermetures de frontières internationales et des répercussions économiques de la pandémie. Par conséquent, les produits tirés des redevances d'usage de la Société ont diminué de manière importante étant donné que les transporteurs aériens ont réduit leurs activités, cloué au sol leur flotte aérienne et annulé des vols et des liaisons. On s'attend à ce que l'effet néfaste de la pandémie sur le transport aérien à l'échelle mondiale perdure, et ce, probablement jusqu'à ce que les restrictions de voyage soient allégées et que la demande des consommateurs pour le transport aérien soit relancée. Les intervenants du secteur ont précisé qu'il leur faudra peut-être un certain temps avant de retrouver pleinement les niveaux d'activité qu'ils connaissaient antérieurement à la pandémie de COVID-19. Nous nous attendons donc à ce que les conséquences négatives considérables de l'amenuisement du volume de la circulation aérienne sur les activités de la Société et sur ses produits persistent jusqu'à ce que la situation se résorbe.

Étant donné que la situation évolue constamment, la direction continue d'analyser l'ampleur de l'incidence financière, laquelle devrait s'avérer importante, selon la durée de la pandémie. La Société a déjà pris des mesures pour réduire ses charges d'exploitation ainsi que les dépenses courantes et futures prévues aux termes de son programme d'investissement. De plus, la Société a prélevé une somme de 225 \$ sur sa facilité de crédit consortiale disponible afin de répondre à ses besoins en matière de liquidités à court terme et elle a émis des billets d'obligation générale d'une valeur de 850 \$. La Société s'est également prévalu de l'aide gouvernementale offerte aux termes de la SSUC.

² Nota : Il y a lieu de se reporter à la rubrique « INTRODUCTION – Mise en garde concernant les informations prospectives » à la page 1.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Les rubriques qui suivent présentent les résultats consolidés annuels projetés à l'heure actuelle de la Société pour l'exercice 2020 avant la stabilisation des tarifs, aux fins de comparaison avec les résultats pour l'exercice 2019. Les projections tiennent compte de l'hypothèse que les volumes de circulation aérienne demeureront faibles jusqu'à la fin de l'exercice 2020 et qu'ils atteindront environ 70 à 75 % des niveaux atteints au cours de l'exercice 2019.

	Exercice 2020	Exercice 2019	Variation	%
Avant la stabilisation des tarifs				
Produits	973 \$	1 437 \$	(464) \$	(32) %
Charges d'exploitation et autres (produits) et charges, y compris les autres ajustements réglementaires	1 382	1 468	(86)	(6) %
Perte nette avant les ajustements au titre de la stabilisation des tarifs	(409) \$	(31) \$	(378) \$	

Produits

Les produits pour l'exercice 2020 devraient diminuer d'environ 32 %, ou 464 \$, par rapport à ceux de 1 437 \$ pour l'exercice 2019 à cause surtout de la baisse considérable des volumes de circulation aérienne attribuable à la pandémie de COVID-19 et, par conséquent, on s'attend à ce qu'il y ait un recul de 35,8 % de la circulation aérienne. La baisse des produits tirés des redevances d'usage sera compensée en partie par la hausse des produits tirés des ventes et services visant des solutions technologiques.

Charges d'exploitation et autres (produits) et charges

Les charges d'exploitation et autres (produits) et charges avant la stabilisation des tarifs pour l'exercice 2020 devraient se chiffrer à 1 382 \$. Il s'agit d'une diminution de 6 % ou 86 \$ comparativement à l'exercice 2019, attribuable surtout aux facteurs suivants :

- les mesures ciblées pour réduire les dépenses et les sorties de fonds afin d'aider à contrebalancer la baisse importante des produits tirés des redevances d'usage, y compris la réduction des dépenses discrétionnaires dans la mesure du possible, et le recours au programme d'aide du gouvernement, à savoir la SSUC;
- la diminution des charges liées aux heures supplémentaires en raison de la baisse du nombre de mouvements d'aéronefs;

partiellement compensées par :

- l'augmentation des niveaux de rémunération découlant principalement des hausses relatives à l'inflation prévues dans les conventions collectives;
- les frais liés aux services de données de surveillance satellitaire dans l'espace aérien intérieur pour un exercice complet et les frais liés aux services de données de surveillance satellitaire dans l'espace aérien océanique, lesquels sont entrés en vigueur en janvier 2020, pour un exercice partiel.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Flux de trésorerie

Compte tenu des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation et aux activités d'investissement et des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement prévues au cours de l'exercice 2020, la situation de trésorerie de la Société devrait, selon les prévisions actuelles, s'élever à 763 \$ au 31 août 2020 (30 \$ au 31 août 2019). Ces perspectives en matière de trésorerie sont fondées sur des entrées de trésorerie annuelles prévues liées aux activités de financement de 1 031 \$, annulées en partie par des sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 166 \$ qui s'expliquent surtout par la baisse des produits tirés des redevances d'usage et par les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement de 133 \$ effectuées aux termes du programme d'investissement de la Société. Les entrées de trésorerie liées aux activités de financement proviennent essentiellement du produit net tiré de l'émission de billets d'obligation générale d'une valeur de 850 \$ et du produit net de 225 \$ tiré d'emprunts bancaires au 31 août 2020 (contrebalancés par les charges d'intérêts connexes et le remboursement du solde de 8 \$ au 31 août 2019), ce qui a été atténué par le versement annuel de principal de 25 \$ exigible sur les obligations-recettes à amortissement de série 97-2.

Compte de stabilisation des tarifs

À l'heure actuelle, la Société s'attend à ce que le compte de stabilisation des tarifs affiche un solde débiteur de 316 \$ à la fin de l'exercice 2020 (solde créditeur de 93 \$ au 31 août 2019) en raison de la baisse importante des produits tirés des redevances d'usage attribuable à la pandémie de COVID-19, ce qui a été contrebalancé en partie par les mesures drastiques de réduction des coûts. Le solde actuel et prévu du compte de stabilisation des tarifs (se reporter à la rubrique « RÉSULTATS D'EXPLOITATION – Montants pris en compte aux fins de l'établissement des tarifs ») est pris en compte lors de l'établissement des tarifs ainsi que des mesures qui seront prises afin de réduire les coûts.

Couverture par le bénéfice et les flux de trésorerie

Au cours d'un exercice, les produits trimestriels refléteront les fluctuations saisonnières et les autres variations que subit le secteur du transport aérien et, par conséquent, nos résultats nets varieront d'un trimestre à l'autre. Notre mandat stipule que nous devons atteindre essentiellement le seuil de rentabilité au point de vue financier, de sorte que le ratio prévu de couverture par le bénéfice, qui correspond au bénéfice avant les intérêts divisé par les charges d'intérêts, doit se rapprocher de 1:1. Toutefois, en raison du caractère saisonnier de nos activités, nos produits peuvent entraîner un ratio de couverture par le bénéfice inférieur à 1:1 pour toute période intermédiaire.

Pour la période de douze mois close le 31 mai 2020, la Société a inscrit une perte nette de 1 \$. Nos charges d'intérêts se sont élevées à 73 \$. Le bénéfice consolidé (après la stabilisation des tarifs) avant les charges d'intérêts s'est établi à 72 \$, ce qui représente 0,99 fois nos exigences en matière d'intérêts pour l'exercice considéré et se situe légèrement au-dessous de notre cible de 1:1. La dotation aux amortissements pour cette période s'est élevée à 156 \$. Notre ratio de couverture par les flux de trésorerie s'est établi à 3,12 fois nos exigences en matière d'intérêts pour la période.

Le ratio de couverture par le bénéfice et le ratio de couverture par les flux de trésorerie sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Le ratio de couverture par le bénéfice et le ratio de couverture par les flux de trésorerie sont présentés aux termes du Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. La Société calcule le ratio de couverture par le bénéfice en se fondant sur le bénéfice avant intérêts sur les passifs financiers au coût amorti (charges d'intérêts) divisé par les charges d'intérêts. Le ratio de couverture par les flux de trésorerie correspond au bénéfice (après la stabilisation des tarifs) avant les charges d'intérêts et les amortissements divisé par les charges d'intérêts. En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), NAV CANADA, à l'exclusion de ses filiales, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu et, en conséquence, aucune déduction n'a été faite au titre de l'impôt sur le revenu. Après l'application de la comptabilisation des activités à tarifs réglementés, la charge d'impôt sur le résultat liée à nos filiales assujetties à l'impôt est négligeable.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Nous maintenons un fonds de réserve pour le service de la dette et un fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien aux termes de notre acte de fiducie cadre, et nous sommes assujettis à des clauses restrictives visant les biens liquides aux termes de notre acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale, clauses aux termes desquelles les biens liquides maintenus doivent couvrir les intérêts sur les emprunts pour une période de 12 mois ainsi que 25 % de nos charges annuelles d'exploitation et d'entretien. Au 31 mai 2020, nous respectons toutes les exigences de nos actes de fiducie à l'égard de nos titres d'emprunt, y compris celles de l'acte de fiducie cadre en ce qui a trait aux fonds de réserve, aux flux de trésorerie ainsi qu'aux clauses restrictives concernant les taux, de même que les exigences visant les biens liquides et les autres dispositions de l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale.

Transactions avec des parties liées

Les parties liées de la Société comprennent les membres de sa haute direction, les filiales, les coentreprises, les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable et les régimes de retraite agréés de son personnel. Les transactions conclues avec ces parties liées ne diffèrent pas sensiblement de celles présentées dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2019, à l'exception de l'entente conclue avec Aireon au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2020 en vue de fournir à celle-ci un prêt subordonné d'un montant d'au plus 11 \$ US (15 \$ CA).

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Informations financières trimestrielles (non audité)

	Trimestres clos les			
	T3 31 mai 2020	T2 29 février 2020	T1 30 novembre 2019	T4 31 août 2019
Produits	159 \$	322 \$	364 \$	412 \$
Charges d'exploitation	351	387	369	374
Autres (produits) et charges	129	25	31	32
	(321)	(90)	(36)	6
Recouvrement d'impôt sur le résultat	(27)	–	–	(3)
Bénéfice net (perte nette) avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	(294)	(90)	(36)	9
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette), après impôt				
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs	169	2	–	21
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires	111	38	39	30
	280	40	39	51
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires	(14) \$	(50) \$	3 \$	60 \$

	Trimestres clos les			
	T3 31 mai 2019	T2 28 février 2019	T1 30 novembre 2018	T4 31 août 2018
Produits	351 \$	317 \$	357 \$	414 \$
Charges d'exploitation	367	360	348	355
Autres (produits) et charges	15	27	17	26
	(31)	(70)	(8)	33
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	–	–	–	1
Bénéfice net (perte nette) avant le mouvement net des comptes de report réglementaires	(31)	(70)	(8)	32
Mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette), après impôt				
Ajustements au titre de la stabilisation des tarifs	11	3	(4)	(2)
Autres ajustements aux comptes de report réglementaires	6	23	10	20
	17	26	6	18
Bénéfice net (perte nette) après le mouvement net des comptes de report réglementaires	(14) \$	(44) \$	(2) \$	50 \$

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Analyse des résultats trimestriels

Les variations trimestrielles des produits découlent essentiellement des fluctuations saisonnières. Habituellement, les produits sont plus élevés au quatrième trimestre (de juin à août) en raison de l'intensification de la circulation aérienne pendant les mois d'été et le deuxième trimestre (de décembre à février) affiche une baisse d'intensité de la circulation aérienne. Compte tenu des répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 sur les volumes de circulation aérienne, la Société ne s'attend pas à ce que les variations saisonnières normales soient observées au cours de l'exercice 2020. La Société a constaté qu'au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020, les volumes de circulation aérienne, calculés en unités de redevances pondérées, se sont amenuisés de 59,4 %.

La plupart de nos charges d'exploitation sont engagées uniformément tout au long de l'exercice. La Société ne cessera de revoir et de surveiller ses dépenses d'investissement et ses charges d'exploitation ainsi que de prendre les mesures nécessaires pour réduire ces dépenses ainsi que ses sorties de fonds dans le but d'atténuer la baisse importante des produits occasionnée par la pandémie.

Les autres (produits) et charges fluctuent essentiellement en raison des éléments suivants :

- les ajustements de la juste valeur à l'égard des placements, y compris le placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, qui varient selon des facteurs liés au marché et l'évolution des prévisions quant aux pertes sur créances;
- les variations des charges d'intérêts nettes liées aux avantages du personnel en raison des variations des taux d'actualisation annuels;
- les variations des (profits) ou pertes de change en raison du raffermissement ou du fléchissement du dollar canadien comparativement aux devises dans lesquelles transige la Société, soit essentiellement le dollar américain.

Le mouvement net des comptes de report réglementaires lié au bénéfice net (à la perte nette) fluctue en raison de ce qui suit :

- les variations du compte de stabilisation des tarifs fondées sur les écarts par rapport aux résultats prévus et l'ajustement initial approuvé;
- le recouvrement des cotisations au titre du déficit de solvabilité des régimes de retraite effectuées;
- les variations des cotisations et charges liées aux régimes de retraite du personnel;
- les variations des autres avantages du personnel, y compris les résultats favorables ou défavorables du régime d'invalidité de longue durée (« ILD ») ainsi que les exigences en matière de capitalisation;
- les variations du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon, avant impôt;
- les variations de la participation dans une entreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence;
- les variations de l'impôt sur le résultat;
- les variations des opérations de couverture latentes.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2019 présente notre façon de gérer notre trésorerie et nos sources de financement. Nous n'avons pas modifié cette approche au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2020.

Au 31 mai 2020, nous disposons d'un montant de 918 \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que de facilités de crédit engagées de 1 390 \$, dont une tranche de 309 \$ était disponible pour une utilisation sans restriction (se reporter à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Liquidités et stratégie de financement »).

Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 mai 2020

	Trimestres clos les 31 mai		
	2020	2019	Variation
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation	(102) \$	10 \$	(112) \$
Investissement	(26)	(29)	3
Financement	997	4	993
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement	869	(15)	884
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1	–	1
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	870	(15)	885
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	48	37	11
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	918 \$	22 \$	896 \$
Flux de trésorerie disponibles (mesure financière non conforme aux PCGR)			
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :			
Exploitation	(102) \$	10 \$	(112) \$
Dépenses d'investissement ¹⁾	(26)	(29)	3
Paiement au titre des obligations locatives ¹⁾	(1)	–	(1)
Flux de trésorerie disponibles	(129) \$	(19) \$	(110) \$

¹⁾ Se reporter au tableau des flux de trésorerie figurant dans nos états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2020.

Comme il est indiqué au tableau précédent, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 870 \$ pour le trimestre clos le 31 mai 2020 et la Société a affiché des flux de trésorerie disponibles négatifs de 129 \$. Il s'agit là d'une mesure financière non conforme aux PCGR définie à la rubrique « INTRODUCTION – Faits saillants financiers – Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 mai 2020 ».

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour le trimestre clos le 31 mai 2020 ont correspondu à des sorties de trésorerie de 102 \$, en comparaison d'entrées de trésorerie de 10 \$ pour le trimestre clos le 31 mai 2019. L'écart de 112 \$ est principalement le résultat d'une baisse de 157 \$ des montants reçus au titre des redevances d'usage attribuable aux répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 sur les volumes de circulation aérienne, ce qui a été contrebalancé dans une certaine mesure par une diminution de 35 \$ des paiements aux membres du personnel et aux fournisseurs et par la somme de 6 \$ reçue aux termes du programme d'aide gouvernementale, à savoir la SSUC, pour atténuer les charges de rémunération.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour le trimestre clos le 31 mai 2020 se sont élevées à 26 \$, en comparaison de 29 \$ pour le trimestre clos le 31 mai 2019, et se rapportent au programme de dépenses d'investissement de la Société.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement pour le trimestre clos le 31 mai 2020 ont correspondu à des entrées de trésorerie de 997 \$, en comparaison d'entrées de trésorerie de 4 \$ pour le trimestre clos le 31 mai 2019. L'augmentation constatée pour le troisième trimestre de l'exercice 2020 est essentiellement attribuable au produit net de 845 \$ tiré de l'émission de billets d'obligation générale et au produit net de 179 \$ tiré des emprunts bancaires, lesquels ont été annulés en partie par des sorties de trésorerie de 25 \$ effectuées pour rembourser les obligations-recettes à amortissement de série 97-2.

Flux de trésorerie pour la période de neuf mois close le 31 mai 2020

	Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2020	2019	Variation
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Exploitation	(39) \$	50 \$	(89) \$
Investissement	(106)	(84)	(22)
Financement	1 032	18	1 014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement	887	(16)	903
Incidence du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1	-	1
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	888	(16)	904
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	30	38	(8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	918 \$	22 \$	896 \$
Flux de trésorerie disponibles (mesure financière non conforme aux PCGR)			
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :			
Exploitation	(39) \$	50 \$	(89) \$
Dépenses d'investissement ¹⁾	(106)	(95)	(11)
Paiement au titre des obligations locatives ¹⁾	(2)	-	(2)
Flux de trésorerie disponibles	(147) \$	(45) \$	(102) \$

¹⁾ Se reporter au tableau des flux de trésorerie figurant dans nos états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2020.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Comme il est indiqué au tableau précédent, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 888 \$ au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2020 et la Société a affiché des flux de trésorerie disponibles négatifs de 147 \$. Il s'agit là d'une mesure financière non conforme aux PCGR définie à la rubrique « INTRODUCTION – Faits saillants financiers – Flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 mai 2020 ».

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour la période de neuf mois close le 31 mai 2020 ont correspondu à des sorties de trésorerie de 39 \$, en comparaison d'entrées de trésorerie de 50 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mai 2019, en raison principalement d'une diminution de 156 \$ des montants reçus au titre des redevances d'usage attribuable aux répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 sur les volumes de circulation aérienne, ce qui a été contrebalancé dans une certaine mesure par une diminution de 51 \$ des paiements aux membres du personnel et aux fournisseurs, une baisse de 7 \$ des paiements d'intérêts et par la somme de 6 \$ reçue aux termes du programme d'aide gouvernementale, à savoir la SSUC, pour atténuer les charges de rémunération.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour la période de neuf mois close le 31 mai 2020 se sont élevées à 106 \$, en comparaison de 84 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mai 2019. La Société a investi 106 \$ dans des projets d'investissement au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2020, comparativement à 95 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mai 2019, ce qui a été contrebalancé en partie par des entrées de trésorerie de 11 \$ découlant du remboursement du crédit-relais par Aireon.

Les entrées de trésorerie liées aux activités de financement pour la période de neuf mois close le 31 mai 2020 se sont élevées à 1 032 \$, contre 18 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mai 2019. Les entrées de trésorerie pour l'exercice 2020 sont essentiellement attribuables au produit net de 845 \$ tiré de l'émission de billets d'obligation générale et au produit net de 215 \$ tiré des emprunts bancaires, lesquels ont été annulés en partie par des sorties de trésorerie de 25 \$ effectuées pour rembourser les obligations-recettes à amortissement de série 97-2.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Liquidités et stratégie de financement

Nos liquidités et notre stratégie de financement n'ont pas changé par rapport à celles présentées dans notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2019.

Nous sommes exposés à un risque de refinancement lié à l'échéance de nos obligations et billets, y compris le versement annuel de principal de 25 \$ exigible sur les obligations-recettes à amortissement de série 97-2. Nous atténuons ce risque en nous assurant que nous avons accès à des facilités de crédit consenties d'un montant suffisant pour couvrir nos besoins de refinancement en cas de perturbation temporaire des marchés financiers ou d'accès bloqué aux marchés pour toute raison.

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable auprès d'un consortium d'institutions financières canadiennes de même que de facilités de lettres de crédit distinctes aux fins de la capitalisation des régimes de retraite. Au 31 mai 2020, les facilités de crédit étaient utilisées comme suit :

Facilités de crédit :	
Facilité de crédit conclue avec un consortium d'institutions financières canadiennes ^{1), 2)}	850 \$
Facilités de lettres de crédit aux fins de la capitalisation des régimes de retraite ³⁾	540
Total des facilités de crédit disponibles	1 390
Moins : les lettres de crédit en cours aux fins de la capitalisation des régimes de retraite ³⁾	538
Moins : les lettres de crédit en cours à d'autres fins ²⁾	10
Moins : l'emprunt bancaire (déduction faite des charges d'intérêts)	223
Capacité d'emprunt consentie inutilisée	619
Moins : les sommes affectées au fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien ⁴⁾	310
Facilités de crédit disponibles pouvant être utilisées sans restriction	309 \$

- 1) La facilité de crédit de la Société consentie par un consortium d'institutions financières canadiennes, dont le plafond a été fixé à 850 \$, est constituée de deux tranches de montants égaux échéant le 12 septembre 2022 et le 12 septembre 2024. La convention relative à la facilité de crédit prévoit des emprunts à divers taux d'intérêt fondés sur certains taux de référence, plus précisément le taux préférentiel et le taux des acceptations bancaires au Canada, ainsi que sur la cote de crédit de la Société au moment du prélèvement. La Société est tenue de payer des commissions d'engagement qui sont tributaires de sa cote de crédit. Au 31 mai 2020, la Société respectait les clauses restrictives de la facilité de crédit.
- 2) Au 31 mai 2020, un montant de 10 \$ avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable non engagée. En lien avec cette facilité, une attribution de 25 \$ auprès d'une institution financière canadienne a été effectuée aux termes de la facilité de crédit consentie de 850 \$.
- 3) Les facilités de lettres de crédit aux fins de la capitalisation des régimes de retraite comportent quatre facilités auprès d'institutions financières canadiennes totalisant 540 \$. Deux de ces facilités de crédit totalisant 250 \$ arriveront à échéance le 31 décembre 2020 et les autres facilités arriveront à échéance le 31 décembre 2021. Au 31 mai 2020, un montant de 538 \$ avait été prélevé aux fins de la capitalisation des régimes de retraite aux fins de la solvabilité. Ainsi, comme il a été mentionné à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières – Régimes de retraite », après le 31 mai 2020, la Société a demandé une réduction de 5 \$ de ses lettres de crédit en cours.
- 4) Le fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien peut servir à régler les charges d'exploitation et d'entretien, au besoin (se reporter également à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Instruments financiers et gestion des risques – Fonds de réserve et instruments financiers »).

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Le tableau qui suit présente les éléments de notre dette à long terme, de nos liquidités et de nos placements.

	31 mai 2020	31 août 2019
DETTE À LONG TERME :		
Obligations et billets à payer		
Aux termes de l'acte de fiducie cadre	425 \$	450 \$
Aux termes de l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale	1 875	1 025
	<u>2 300</u>	<u>1 475</u>
Ajustements visant à tenir compte des frais de financement différés et des escomptes	(12)	(7)
Total des obligations et billets à payer	2 288	1 468
Moins la partie courante de la dette à long terme	(275)	(25)
Total de la dette à long terme	<u>2 013 \$</u>	<u>1 443 \$</u>
LIQUIDITÉS :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	918 \$	30 \$
Fonds de réserve pour le service de la dette	73	72
	<u>991 \$</u>	<u>102 \$</u>
Capacité d'emprunt consentie inutilisée ¹⁾	<u>619 \$</u>	<u>684 \$</u>

¹⁾ Une tranche de 309 \$ de cette capacité d'emprunt peut être utilisée de la manière décrite au tableau précédent (374 \$ au 31 août 2019).

Cotes de crédit

Les cotes de crédit suivantes ont été attribuées aux titres d'emprunt de la Société :

Agences de notation	Titres de premier rang	Billets d'obligation générale	Perspective
Moody's Investors Service (« Moody's »)	Aa2	Aa2	Stable
Standard & Poor's (« S&P »)	AA	AA-	Négative

Compte tenu de la pandémie de COVID-19, le 1^{er} avril 2020, S&P a revu la perspective de la Société, laquelle est passée de stable à négative, et a affirmé qu'elle conservait la cote de « AA » quant aux titres de créance à long terme et aux titres de créance de premier rang garantis, ainsi que la cote « AA- » pour les titres de créance de premier rang subordonnés. Dans le cadre de cette révision, S&P a souligné qu'il y avait une chance sur trois qu'elle revoie les cotes de crédit à la baisse au cours des 12 à 24 prochains mois. S&P a précisé qu'elle envisagerait une telle révision si une diminution prolongée de la circulation aérienne ou une lente reprise de la circulation aérienne après la pandémie mènent à une détérioration importante et persistante des paramètres financiers.

S&P a mentionné qu'elle estime que NAV CANADA sera en mesure de soutenir la forte pression que le ralentissement de la circulation exerce sur ses flux de trésorerie, puisque la Société dispose de liquidités suffisantes et qu'elle n'éprouvera pas de difficulté importante en matière de service de la dette avant février 2021.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

S&P a déclaré qu'elle prévoit que NAV CANADA maintiendra sa forte relation avec les institutions financières nationales, ce qui, comme par le passé, lui permettra d'obtenir des liquidités externes. En ce qui a trait à l'appréciation de S&P de notre capacité à supporter les contrecoups externes, S&P rappelle que la Société a la compétence nécessaire pour ajuster sans réserve les redevances de sorte qu'elle puisse satisfaire à ses obligations financières, en suivant la logique que de bons indicateurs de service de la dette sont synonymes d'une capacité financière accrue.

Le 8 avril 2020, Moody's a confirmé les cotes de crédit et la perspective stable accordées à NAV CANADA. Les cotes de crédit reflètent la solide situation de trésorerie de NAV CANADA. Les sources de liquidités de NAV CANADA conjuguées à ses mesures de gestion des coûts, aux mesures qu'elle entrevoit prendre pour améliorer sa situation de trésorerie et à la réduction des dépenses d'investissement qu'elle envisage, l'aideront à surmonter les difficultés qu'entraîneront les baisses importantes des volumes de passagers prévues pour 2020 et qui pourraient se poursuivre jusqu'en 2021.

Moody's a affirmé que la perspective stable liée à la cote de crédit traduit le fait qu'elle s'attend à ce que NAV CANADA instaure les hausses de tarifs nécessaires pour compenser le ralentissement de ses activités occasionné par la pandémie de COVID-19.

Le 17 avril 2020, Moody's a publié un avis de crédit confirmant l'évaluation de la solidité intrinsèque de NAV CANADA à Aa2 et la cote de ses titres subordonnés et de premier rang à Aa2. Moody's a relevé les forces suivantes du profil de crédit de la Société :

- infrastructures essentielles pour le système de transport aérien au Canada;
- monopole fournissant des services de navigation aérienne civile sur une très vaste étendue de l'espace aérien;
- pouvoir légiféré d'établir des tarifs et de percevoir des redevances et frais selon les besoins, permettant de satisfaire les exigences financières, ce qui assure un bon niveau de prévisibilité des flux de trésorerie;
- programme de dépenses d'investissement réalisable.

Moody's a toutefois relevé les facteurs suivants qui, selon elle, pourraient nuire au profil de crédit :

- répercussions négatives importantes à court terme de l'éclosion du coronavirus sur les produits découlant de l'amenuisement des volumes de circulation aérienne;
- régime de retraite à prestations définies qui nécessite des appels de fonds récurrents.

Moody's a affirmé que la perspective liée à la cote de crédit est stable, compte tenu du fait qu'elle s'attend à ce que NAV CANADA procède ultimement à l'instauration des hausses de tarifs nécessaires pour compenser le ralentissement de ses activités occasionné par l'éclosion du coronavirus.

Le 26 mai 2020, S&P et Moody's ont confirmé les cotes de crédit de NAV CANADA avant que cette dernière n'émette des billets d'obligation générale.

Besoins en trésorerie

Les renseignements suivants à l'égard de nos obligations contractuelles et autres engagements résument certaines des exigences liées à la situation de trésorerie et aux sources de financement qui nous incombent et qui ont changé par rapport à celles présentées dans notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2019.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Obligations contractuelles

Le tableau ci-dessous présente une répartition des obligations contractuelles au 31 mai 2020 pour les cinq prochains exercices et par la suite. Le total des obligations contractuelles exclut les engagements relatifs à des biens et des services dans le cours normal des activités. Sont également exclus les autres passifs à long terme du fait principalement de l'incertitude quant au calendrier des flux de trésorerie et des éléments sans effet sur la trésorerie.

	Paiements à effectuer pour les exercices qui seront clos les 31 août						Par la suite
	Total	2020	2021	2022	2023	2024	
Emprunt bancaire	223 \$	223 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Dette à long terme (y compris la partie courante) ^{1), 2)}	2 300	–	275	25	25	25	1 950
Paiements d'intérêts ²⁾	1 495	18	83	78	76	74	1 166
Engagements en capital	120	77	15	11	3	3	11
Engagements découlant de contrats d'exploitation	16	1	4	3	3	2	3
Obligations locatives futures ³⁾	59	–	–	–	2	3	54
Obligation locative	7	1	3	3	–	–	–
Engagement de prêt à une partie liée ⁴⁾	15	15	–	–	–	–	–
Total des obligations contractuelles	4 235 \$	335 \$	380 \$	120 \$	109 \$	107 \$	3 184 \$

1) Les paiements représentent un principal de 2 300 \$. La Société entend refinancer ses emprunts en principal à leurs dates d'échéance. La Société peut choisir de rembourser une partie de ces emprunts avec les liquidités disponibles ou d'augmenter la taille d'un refinancement pour générer des liquidités additionnelles ou à d'autres fins, ou encore d'également racheter intégralement ou en partie une émission avant sa date d'échéance prévue.

2) De plus amples renseignements sur les taux d'intérêt et les dates d'échéance de la dette à long terme sont présentés à la note 9 afférente aux états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2020 et à la note 14 afférente aux états financiers consolidés annuels de l'exercice 2019.

3) La Société a pris un engagement en ce qui a trait au contrat de location visant les bureaux abritant son siège social qui entrera en vigueur au cours de l'exercice qui sera clos le 31 août 2023. L'engagement représente environ 3 \$ par année et s'étendra sur 20 ans. Le contrat de location actuel visant les bureaux abritant le siège social arrivera à échéance le 31 octobre 2022.

4) Au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2020, la Société a conclu une entente avec Aireon en vue de fournir à celle-ci un prêt subordonné d'un montant d'au plus 11 \$ US (15 \$ CA).

Les lettres de crédit de la Société sont analysées à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Liquidités et stratégie de financement ».

Les cotisations de la Société à ses régimes de retraite sont analysées dans son rapport de gestion annuel de l'exercice 2019.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Gestion du capital

La Société considère que le capital équivaut à la somme de sa dette à long terme contractée par émission de titres, de ses résultats non distribués (de son déficit) et du cumul des autres éléments du résultat global, ainsi que de ses comptes de report réglementaires et des soldes de certains de ses régimes d'avantages du personnel, comme l'illustre le tableau ci-après. Cette définition du capital est celle à laquelle la direction a recours, et elle peut ne pas être comparable à des mesures analogues présentées par d'autres sociétés.

	31 mai 2020	31 août 2019
Obligations et billets à payer	2 288 \$	1 468 \$
Capitaux propres		
Résultats non distribués (déficit)	(33)	28
Comptes de report réglementaires		
Soldes débiteurs	(2 263)	(2 087)
Soldes créditeurs	197	376
Avantages du personnel		
Passif du régime d'ILD	2	3
Passif au titre des avantages liés aux régimes de retraite capitalisés	1 943	1 813
Passif au titre des congés de maladie cumulatifs	17	17
Total du capital	2 151 \$	1 618 \$

L'approche et les objectifs de la direction en matière de gestion du capital sont les mêmes que ceux décrits dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2019 de la Société.

Instruments financiers et gestion des risques

Fonds de réserve et instruments financiers

Aux termes de l'acte de fiducie cadre, nous maintenons un fonds de réserve pour le service de la dette et un fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien. Nous sommes également tenus de conserver un certain montant de biens liquides aux termes de l'acte de fiducie relatif aux billets d'obligation générale. Les exigences au titre du fonds de réserve pour le service de la dette et du fonds de réserve pour l'exploitation et l'entretien sont les mêmes que celles décrites dans notre rapport de gestion annuel de l'exercice 2019.

Gestion des risques financiers

La Société est exposée à plusieurs risques, y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque lié aux prix, le risque de crédit et le risque de liquidité, du fait qu'elle détient des instruments financiers. L'exposition de la Société aux risques financiers et sa façon de gérer chacun de ces risques sont décrites dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2019 de la Société. Ces risques et la gestion par la Société de son exposition à ces risques n'ont pas changé significativement au cours de la période de neuf mois close le 31 mai 2020, à l'exception de ce qui est mentionné à la rubrique « SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT – Liquidités et stratégie de financement ».

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Risque de taux d'intérêt – Nous sommes exposés au risque que nos charges d'intérêts nettes augmentent en raison de l'évolution des taux d'intérêt du marché. Au 31 mai 2020, la Société détenait des placements de 991 \$ dans des actifs financiers portant intérêt à des taux variables (102 \$ au 31 août 2019). Une variation de 100 points de base des taux d'intérêt variables donnerait lieu à un écart annuel d'environ 8 \$ dans le résultat net de la Société avant les ajustements au titre de la stabilisation des tarifs (1 \$ au 31 août 2019).

Risque de change – Au 31 mai 2020, le montant net de l'exposition de la Société au risque de change se rapportant au dollar américain avait diminué, en raison surtout de la baisse de la juste valeur du placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon. Au 31 mai 2020, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 10 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, le résultat net, compte non tenu du mouvement net des comptes de report réglementaires, aurait augmenté ou diminué de 32 \$ (40 \$ au 31 août 2019).

Autre risque de prix – Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020, la Société a révisé la juste valeur de son placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon. La juste valeur a été établie selon le modèle des flux de trésorerie actualisés. La juste valeur estimative du placement pourrait changer au cours des périodes à venir. Tout changement de la sorte pourrait être important et serait pris en compte dans l'état du résultat net à mesure qu'il surviendrait. Une analyse de sensibilité à l'égard des modifications apportées aux données non observables employées dans l'évaluation est présentée à la note 10 afférente aux états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2020.

Aireon offre une capacité de surveillance par satellite mondiale aux fournisseurs de services de navigation aérienne du monde entier. Les risques suivants ont été relevés en ce qui concerne le placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon.

- L'amenuisement de la circulation aérienne partout dans le monde à cause de la pandémie de COVID-19 et des restrictions de voyage qui ont été imposées.
- Les prévisions selon lesquelles la circulation aérienne ne reviendra pas aux niveaux pré-pandémie de COVID-19 avant un certain temps, ce qui aura une incidence sur les produits d'Aireon, étant donné que ses services sont facturés en fonction du volume et tiennent compte des mouvements d'aéronefs.
- Le fait que la Société s'attend à ce que le versement de dividendes auxquels elle a droit soit retardé.

Couverture d'assurance

Le plus récent renouvellement de notre programme d'assurance-responsabilité pour l'aviation remonte au 15 novembre 2019 et ce renouvellement vise une période d'un an. Cette police d'assurance couvre l'ensemble de nos responsabilités envers des tiers en ce qui a trait au SNA. La Société est aussi couverte par d'autres types de polices d'assurance que la direction juge appropriées compte tenu de la nature de nos activités. Cette assurance n'entraîne pas de coûts importants pour la Société.

La Société est tenue par contrat d'indemniser le gouvernement du Canada à l'égard de toute perte qu'il subirait ou qui lui serait réclamée, et qui est couverte par l'assurance responsabilité applicable à l'aviation de la Société.

Procédures judiciaires

La Société est partie à certaines procédures judiciaires dans le cours normal de ses activités. La direction ne prévoit pas que l'issue de l'une ou l'autre de ces procédures aura une incidence négative importante sur la situation financière consolidée de la Société, ni sur ses résultats d'exploitation consolidés.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires figurent à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2019, sauf pour ce qui est de l'application des nouvelles normes, des modifications et des interprétations entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2019, comme il est décrit à la note 2 f) afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société au 30 novembre 2019, laquelle présente en détail l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16, *Contrats de location*, en date du 1^{er} septembre 2019, ainsi que les modifications apportées aux méthodes comptables par suite de cette adoption. Aucune autre modification n'a été apportée aux principales méthodes comptables par la suite. Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

Prises de position comptables futures

L'IASB a publié un certain nombre de normes et modifications qui ne sont pas encore en vigueur. La Société continue d'analyser ces normes et modifications afin de déterminer leur incidence sur ses états financiers consolidés. À l'heure actuelle, la Société ne prévoit adopter aucune de ces normes et modifications avant leur date d'entrée en vigueur.

L'état d'avancement de la mise en œuvre des normes futures par la Société se présente comme suit :

IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* : « Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat »

En mai 2020, l'IASB a publié un bulletin intitulé « Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat », qui porte sur les modifications de la norme en ce qui a trait aux coûts dont une société doit tenir compte pour déterminer si un contrat est déficitaire. Les modifications permettent de clarifier qu'aux fins d'évaluation du caractère déficitaire d'un contrat, le coût d'exécution du contrat doit tenir compte à la fois des coûts supplémentaires associés à l'exécution du contrat et de l'imputation d'autres frais qui se rapportent directement à l'exécution de contrats.

Les modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, leur application anticipée étant permise. L'ampleur de l'incidence de ces modifications n'a pas encore été établie.

IAS 1, *Présentation des états financiers* : « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants »

En janvier 2020, l'IASB a publié le bulletin « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants », qui établit une méthode plus générale de classement des passifs fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de clôture.

Les modifications s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, leur application anticipée étant permise. En avril 2020, l'IASB a publié un exposé-sondage dans lequel il propose de reporter la date d'entrée en vigueur aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'ampleur de l'incidence de ces modifications n'a pas encore été établie.

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS

L'établissement des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires exige que la direction ait recours à son jugement et fasse des estimations à l'égard d'événements futurs.

Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et ils sont fondés sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs, y compris les attentes quant aux événements futurs jugés raisonnables selon les circonstances. Les estimations comptables, par définition, correspondent rarement aux résultats réels.

Les jugements critiques et les principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont présentés à la note 2 d) afférente aux états financiers consolidés annuels de 2019.

NAV CANADA
RAPPORT DE GESTION
TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020
(en millions de dollars canadiens)

Les principales estimations comptables et les jugements significatifs formulés lors de l'établissement des états financiers du troisième trimestre de l'exercice 2020 de la Société sont conformes à ceux qui ont été formulés lors de l'établissement de nos états financiers consolidés annuels de l'exercice 2019 et qui sont décrits dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2019, à l'exception de ceux qui se rapportent au placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon dont il est question ci-après.

Placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon

Le placement de la Société dans Aireon prend la forme d'actions privilégiées, qui sont rachetables et convertibles en actions ordinaires. Jusqu'à ce que la Société exerce son droit de convertir ses actions privilégiées en actions ordinaires, elle n'a pas accès aux actifs nets résiduels d'Aireon, et de ce fait, ce placement est comptabilisé à titre d'instrument financier classé et évalué comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020, la Société a mis à jour la juste valeur de son placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon afin de tenir compte de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et des restrictions de voyage qui en découlent sur les activités d'Aireon et sur le secteur de l'aviation en général, comme il est expliqué à la rubrique « INTRODUCTION – Principales questions financières – Placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon ».

La juste valeur du placement de la Société sous forme d'actions privilégiées d'Aireon au 31 mai 2020 a été établie selon le modèle des flux de trésorerie actualisés, qui tient compte de la valeur actualisée des paiements futurs attendus, calculée au moyen d'un taux d'actualisation ajusté en fonction du risque. Les hypothèses et les estimations critiques employées pour déterminer la juste valeur sont :

- les taux d'actualisation – la fourchette des taux d'actualisation est de 15 % à 17 %, ce qui est conforme, dans l'ensemble, aux taux d'actualisation employés par d'autres investisseurs qui détiennent des actions privilégiées et des actions ordinaires d'Aireon;
- l'échéance prévue des versements futurs de dividendes – l'échéance des versements, laquelle est établie en fonction des prévisions d'Aireon en ce qui concerne les dates de versement du dividende après impôt, a été prorogée afin de tenir compte de l'incidence de la COVID-19.

La Société continue de surveiller l'état d'Aireon afin de déterminer la présence d'indicateurs qui auraient une incidence sur la juste valeur d'Aireon. Les variations de l'évaluation d'Aireon à titre d'entité pourraient avoir une incidence significative sur l'évaluation du placement sous forme d'actions privilégiées, dont les changements seraient pris en compte dans l'état du résultat net au besoin. Le placement sous forme d'actions privilégiées d'Aireon est exposé au risque lié aux prix. La juste valeur pourrait varier au fil du temps du fait, entre autres, de la conjoncture économique et des flux de trésorerie d'Aireon.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucun changement n'est survenu dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») de la Société au cours du trimestre clos le 31 mai 2020 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le CIIF de la Société.